



Louis de Boanald

Un théoricien de la réaction

Louis de Bonald (1754-1840)

Fervent monarchiste et catholique, ce gentilhomme imbu de tradition et de privilèges fut la grande voix des ultra-légitimistes.

Dans ses nombreux ouvrages, il s'attaque à la Déclaration des Droits de l'Homme, au Contrat social de Rousseau et aux innovations sociales et politiques de la Révolution pour prôner le retour à l'autorité de la monarchie et de la religion.

Biographie

Louis de Bonald près de Millau dans une famille de juristes. En 1785, il est nommé maire de Millau. Il émigre en octobre 1791 et rejoint l'armée de Condé puis se retire à Heidelberg.

De retour clandestinement en France sous le Directoire, il se cache à Paris jusqu'au 18 Brumaire. En 1810 il entre au conseil de l'Université, créé en 1806 pour régir l'enseignement ; en 1816 une ordonnance royale lui permet de siéger à l'Académie Française.

Ses écrits lui valent de devenir un des théoriciens et inspirateurs du parti ultra dont il est également l'une des figures les plus influentes. Elu député en 1815, il est réélu après la dissolution de la « Chambre Introuvable » (1816). Au Palais Bourbon, il se fait l'avocat de conceptions antilibérales. Rapporteur de la loi abolissant le divorce (1816), Bonald est hostile au centralisme administratif qui lui rappelle le jacobinisme républicain, et plaide lors des débats budgétaires la cause des communes et des départements.

En 1818 autour de François-René de Chateaubriand, il fait partie avec le marquis de Villèle et Félicité de Lamennais des rédacteurs du journal semi-périodique « Le Conservateur » qui paraît jusqu'en 1820. Bonald et quelques-uns de ses rédacteurs lui donnent un successeur jusqu'en 1821 avec « Le Défenseur ». L'année suivante, à la suite du vote de la nouvelle législation sur la presse, il devient le président du comité de censure.

Vicomte depuis 1821, il est candidat malheureux à la présidence de la Chambre en 1823, mais est nommé pair de France par l'ordonnance du 23 décembre 1823 destinée à soutenir le ministère Villèle. Il renonce cependant à cette dignité après les Trois Glorieuses et la chute de Charles X en 1830. Refusant de prêter serment à Louis Philippe, il se retire de la vie politique.

Pensée et œuvre

Louis de Bonald fut l'un des principaux représentants de la pensée contre-révolutionnaire. Son œuvre se compose essentiellement de la *Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société démontrée par le raisonnement et par l'histoire* (1796). Ses autres ouvrages reprennent les éléments de cette théorie. Louis de Bonald s'opposa à la théorie du contrat social de Jean-Jacques Rousseau. Les individus n'ont, d'après lui, aucune possibilité d'action sur les lois qui régissent nos sociétés. Ils en sont encore moins les acteurs. Selon lui, l'autorité n'émane pas de la volonté populaire, car la société est antérieure à l'individu. Elle est un fait qui s'impose à lui. L'Homme serait donc un produit de la société. Toutes les institutions religion, famille, gouvernement sont sur le même modèle. Dans chacune, nous sommes en face d'un pouvoir (Dieu, le roi, le père), des ministres (sacerdoce, noblesse, mère) et des sujets (fidèles, vassaux, enfants). Fervent monarchiste et catholique, il critiqua la Déclaration des droits de l'Homme avec véhémence, et prôna une déclaration des devoirs.

Sources : <http://www.19e.org/personnages/france/B/bonald.htm>

Madeleine Ambrière (ed.), *Dictionnaire du XIXe siècle européen* 1800-1900, PUF, 1997.